

ROSALIE JETTÉ

L'école des jeunes mères

Elles viennent tout juste de sortir de l'enfance. Elles ont 15, 16 et 17 ans en moyenne. Des adolescentes comme toutes les autres, sauf qu'elles sont en voie de devenir ou qu'elles sont déjà devenues mères.

Que fait Louise, étudiante en secondaire 11, qui se retrouve enceinte? « Dans son état de grossesse elle ne veut pas rester dans son école », déclare Serge Gaudreau, directeur de l'école Rosalie Jetté. Ou elle ne peut pas, si les

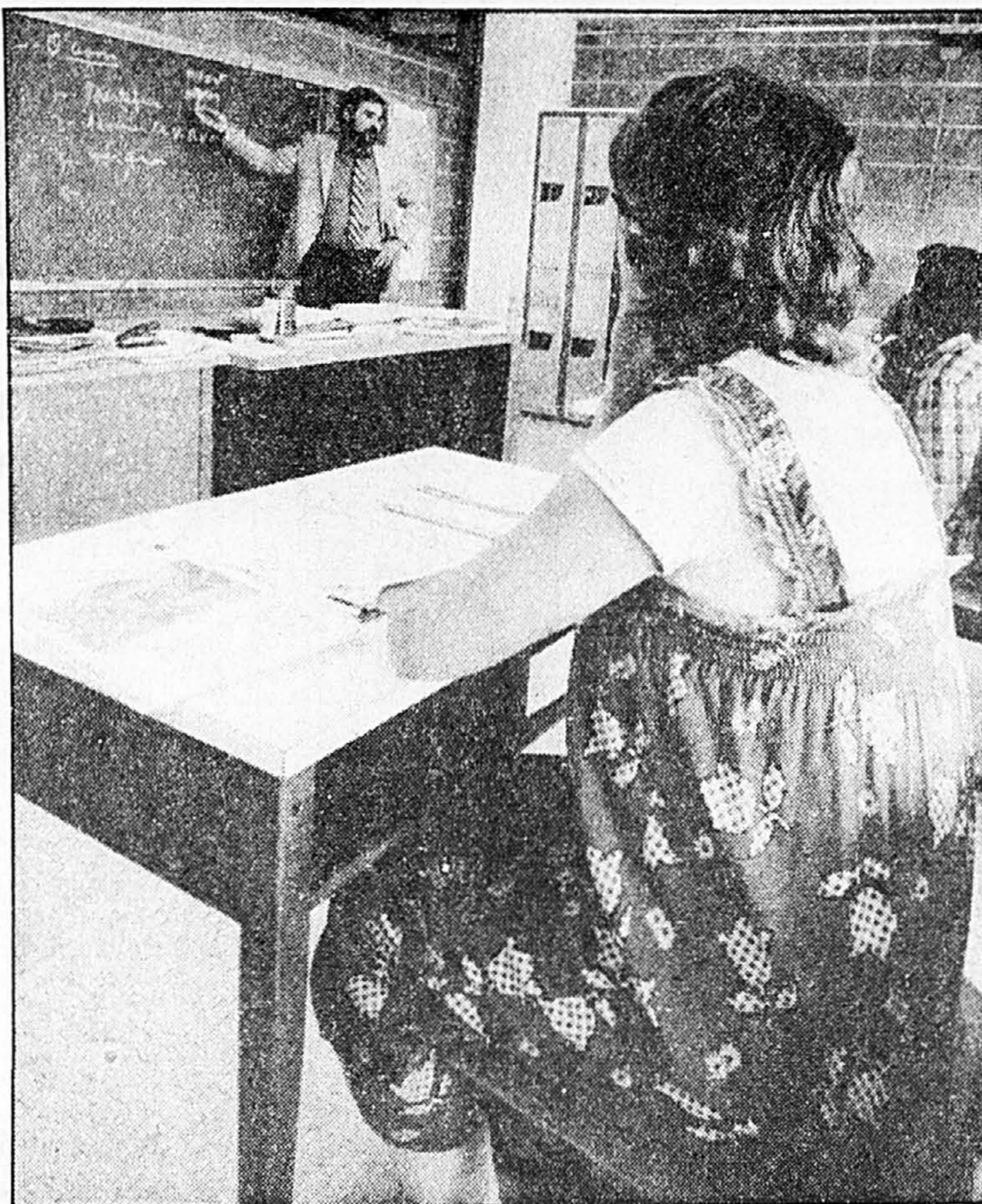
en moyenne 120 par année, depuis trois ans.

L'école Rosalie Jetté, rattachée à la CECM est la seule école du genre au Québec, les étudiantes viennent donc de toutes les régions. Elles peuvent poursuivre leur secondaire de 1 à V avec en plus l'option commerciale. A ce nombre elles ont droit à un service individualisé, c'est d'ailleurs la seule organisation possible puisque les étudiantes peuvent arriver à n'importe quel moment en cours d'année scolaire. L'école a un contrat de service avec l'hôpital Sainte-Justine pour tout l'aspect médical. Un douzaine de personnes, professeurs et directeur, hommes et femmes, s'occupent d'elles.

La question la plus angoissante pour l'adolescente est de savoir comment elle va l'apprendre à ses parents. Elle craint la plupart du temps, la violence de leur réaction, particulièrement celle du père. Et pour éviter les pressions afin de subir un avortement, elle attend, pour parler de son état qu'il soit trop tard parfois jusqu'à quatre ou cinq mois de grossesse. Un médecin de l'hôpital Sainte-Justine raconte même qu'il voit des adolescentes à 38 semaines de grossesse dont les parents n'ont rien soupçonné. Les intervenants de l'école de leur côté parlent de ces filles qui voulaient être enceintes, consciemment ou inconsciemment. Et aucune d'entre elles n'ignore les moyens contraceptifs.

En général, l'étudiante est, à son arrivée à deux ou trois mois de grossesse, elle accouche en cours d'année scolaire, reprend ses cours là où elle les a laissés, ou revient l'année suivante. La garderie Carcajou située dans des locaux de l'école, accepte le bébé puisqu'il y a une pouponnière et la jeune mère peut le visiter à l'heure du midi ou à la récréation. Le soir elle reprend son enfant, le ramène chez-elle, où que ce soit, et organise sa vie entre le biberon et les leçons.

Le premier mouvement de l'adolescente est de garder son bébé. Décision maintenue envers et contre tous. « Elle vit au jour le jour, dit Claire Isabelle, professeur et tuteur. Et elle accepte peu les expériences des autres. Elle n'est pas nécessairement consciente



photos Michel GRAVEL, LA PRESSE

Une étudiante du secondaire, pas tout à fait comme les autres.

qu'être mère à 16 ans peut amener des problèmes.

Si Rosalie Jetté est une école comme les autres sur le plan pédagogique, elle demande aux professeurs qui y travaillent des qualités spéciales d'humanisme et de tolérance. Les profs interrogés parlent de capacité d'accueil et d'écoute. « La première condition est d'accepter une situation de fait, même si on n'est pas d'accord. On l'écoute, on l'oriente vers le bon service. Notre pre-

mier rôle est pédagogique ». Les professeurs à qui se confie l'adolescente en cours d'année scolaire n'ont pas les réponses à tout, c'est pour cette raison qu'une étroite collaboration avec les services sociaux est indispensable. Et les responsables de la garderie jouent un rôle de première ligne pour ce qui est de l'éducation et de la prévention. Les bébés sont suivis de près et le moindre signe de défaillance dans leur entretien est immédiatement corrigé.

pressions de l'entourage y compris des pairs sont trop fortes.

Mais quitter son école est un changement parmi d'autres. Parce qu'il faut aussi souvent quitter la maison, si on en est chassée ou si la grossesse devient un prétexte de la faire, se retrouver en appartement, vivre seule, ou vivre avec, mais rarement, le père de l'enfant à venir. Assumer son choix, en dépit des pressions, de la réprobation de l'entourage, en dépit de ses craintes. « Il y a plus de problèmes psychologiques que physiques », souligne M. Gaudreau. En d'autres termes, tout s'écroule autour d'elle. Elle est seule.

Continuer l'école malgré tout

La grossesse est la principale cause d'abandon scolaire chez les adolescentes. C'est un problème sur lequel se sont penchées les Soeurs de la Miséricorde il y a plusieurs années. En collaboration avec la Commission des Ecoles catholiques de Montréal elles ont voulu donner, outre le support physique et moral, une formation académique à ces jeunes filles. Eviter en fait que leur état de grossesse n'entraîne un arrêt définitif de la scolarité. Le Centre Rosalie Jetté les hébergeait donc, tout en leur donnant des cours. Le Centre Rosalie Jetté les héberge toujours, mais les cours sont désormais donnés ailleurs, à l'école Rosalie Jetté qui reçoit 60 étudiantes à la fois,

Pour entrer dans le monde des adultes...

L'enfant, disent-elles, est devenu leur raison de vivre. « J'étais baloté, j'avais des goûts suicidaires. Ça m'a transformé. Depuis, tout a changé; je me lève tous les matins pour aller à l'école, je suis motivée. » Ce sont surtout celles qui ont accouché déjà qui parlent ainsi.

Des petites classes, des petits groupes, une dizaine d'étudiantes, des professeurs détendus. On a transformé un peu le cours de français d'André Chagnon ce jour-là, pour permettre à la journaliste de participer au cours et d'interroger les adolescentes.

Elles se rendent compte en vivant dans une petite école que leur polyvalente était démesurée. « T'es un numéro ». Ici elles se sentent bien. Elles ne veulent plus retourner dans une école secondaire ordinaire et ne se plaignent pas du tout, au contraire, de se retrouver entre filles seulement. Il faut dire que leur grossesse leur a fait faire un bond en avant dans la maturité. « Je me sens plus vieille que les autres, je ne suis plus capable de leur parler. Tu prends un coup de vieux avec l'expérience de la grossesse et de l'accouchement ».

Mais ne souffrent-elles pas de la perte de leurs amis, de leurs camarades? Si quelques-unes d'entre elles les ont conservés malgré tout, d'autres constatent que « ça fait le ménage dans les amis, c'est une bonne chose, on découvre quels sont les vrais ».

La vie avec un bébé, ça représente quoi? « C'est dur. T'es fatiguée, surtout quand t'es toute seule. Mais tu dois continuer, tu dois rester calme. »

« Quand on voit des jeunes de notre âge qui ont de belles affaires, de beaux vêtements, qui sortent, surtout celles qui vivent chez leurs parents, des fois ça nous fait mal. On a besoin d'un support moral. Mais avec un bébé tu profites de la vie quand même. On fera plus tard, ce qu'on ne peut pas faire maintenant, pendant que l'enfant est petit ».

Une décision à prendre

Quelques adolescentes affirment qu'elles ont envisagé l'avortement. « Les responsabilités, tu y penses ». Une seule des étudiantes présentes en classe confie spontanément que pour elle il s'agit du premier et dernier enfant. Une autre par contre, déclare sans embage que depuis l'âge de 12 ans, elle souhaite devenir enceinte. Après deux grossesses « nerveuses », elle se retrouve cette fois à Rosalie Jetté, enceinte de deux mois, pour de bon. Petite fille de 15 ans, heureuse, commençant dès maintenant l'énorme famille qu'elle souhaite avoir.

Pour la majorité d'entre elles la

grossesse a donc été voulue. Et elles vont garder leur enfant. « Ça va mieux avec mes parents depuis que je les ai quittés et que j'ai ma fille ».

« Chez-nous c'était froid: pas d'amour, pas de compréhension. Ma fille va me comprendre mieux parce que je vais être plus jeune ».

La relation avec leur mère a changé. L'événement les a rapprochées. « Ma

mère me parle davantage depuis qu'elle a vu le petit ».

« La mienne a eu une réaction très négative au début, mais après quelques semaines, elle me traînait dans les magasins pour préparer la layette du petit ».

« On comprend mieux notre mère. On vit les mêmes affaires ».

Et les pères là-dedans? La question

suscite un vaste rire spontané. Et une réponse aussi spontanée: « Ils ne sont pas là ». Et habituellement ce sont eux qui les premiers parlent d'avortement.

Mais pour une c'est plus positif. « Mon père s'est manifesté enfin, depuis qu'il a vu mon garçon. Vous comprenez, il n'a eu que des filles. Il ne jure plus que par son petit-fils. »

Les jeunes filles ont à faire, dans la vie de tous les jours l'apprentissage de l'intolérance et des tabous de la société. « Dans l'autobus les gens me demandent mon âge. Et après ils me demandent si le bébé est mon frère. Quand je leur dis que c'est mon enfant, ils prennent un air scandalisé ».

« Quand j'allais à l'hôpital pour les examens, le médecin était bête avec moi. Mais dès que mon ami m'accompagnait il devenait plus gentil ».

« Je suis à l'hôpital sur le point d'accoucher. L'infirmière me dit « c'est-t'y écoeurant d'être enceinte à ton âge! ».

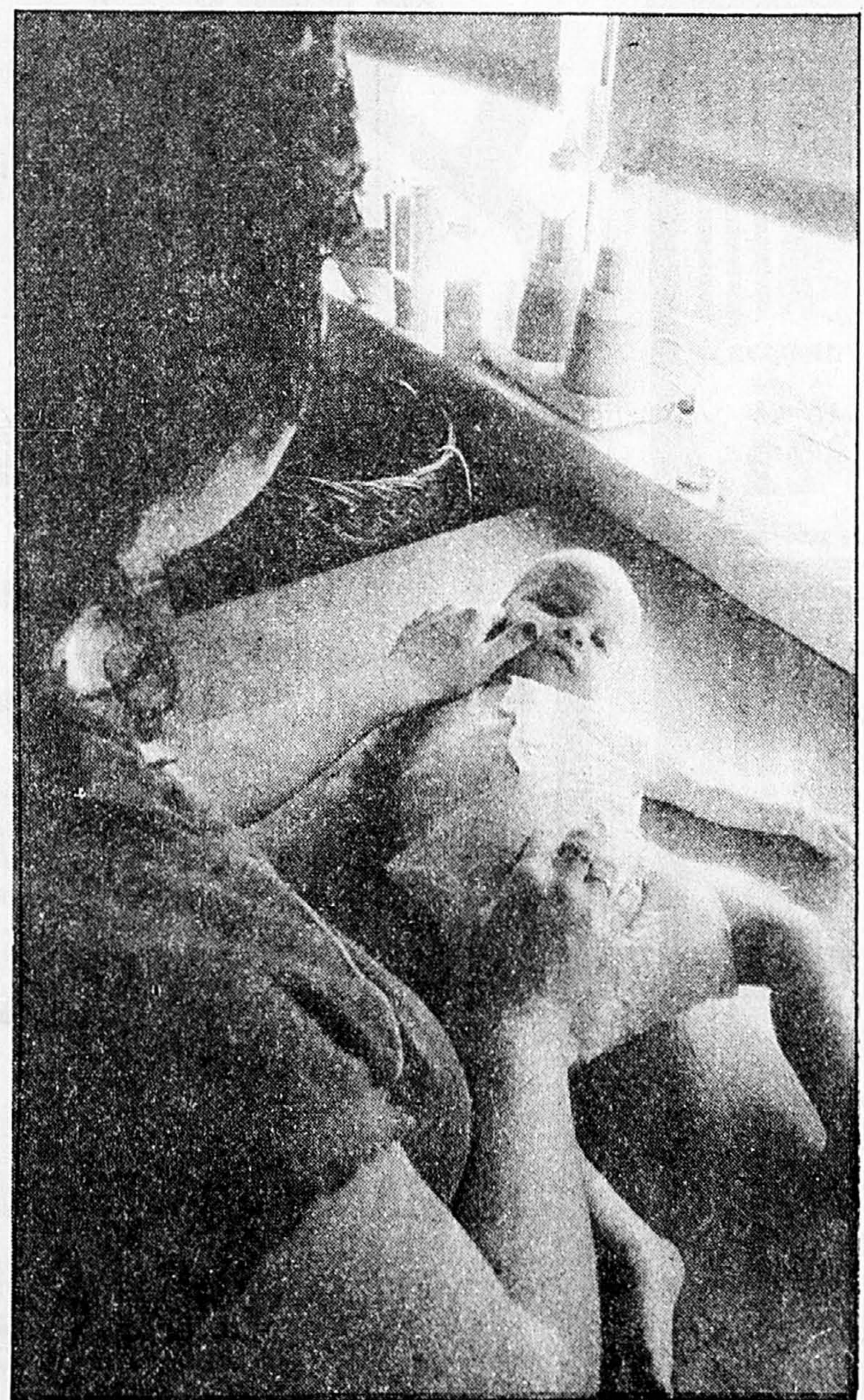
Au début de la grossesse, dès qu'elle est connue, le père naturel disparaît. Maintenant pour plusieurs d'entre ces adolescentes, c'est la dure réalité affective. Les pères substitués sont rares, et ces filles n'entreprendront pas une relation si l'homme prend ombrage ou n'aime pas l'enfant qu'elles ont eu d'un autre. « Les gars croient généralement qu'on est des filles faciles sous prétexte qu'on a eu un enfant. Ce qu'ils apprennent vite, c'est qu'on est justement moins faciles que les autres ».

La sexualité de ces jeunes est désincarnée à certains égards. Tout se passe comme si elles avaient vécu la grossesse et l'accouchement en dehors de leur corps. Au cours de Jeanne d'Arc Proulx-Mayer, professeur de psychologie de l'enfant, il est question du développement psycho-affectif et sexuel de l'enfant de 0 à 3 ans. Le sujet les rend mal à l'aise et leur première réaction est de réprimer la sexualité de leur enfant quand ses premières manifestations vont émerger. « J'espère qu'il ne me posera pas de question. Je vais être assez gênée! »

« Tu comprends, moi je veux pas que mon ami me voit nue. Dès qu'il allume la lumière, je me cache. Alors je vais être gênée de parler de ça avec mon enfant ».

Par des mots ici et là, des silences aussi parfois, on peut dire, c'est une hypothèse, que la grossesse a été le moyen choisi par ces filles pour entrer dans le monde des adultes. Et qu'il y a là-dessous une sérieuse recherche de reconnaissance sociale et d'affection. L'avenir?

L'avenir, c'est demain. On ne veut pas y penser. Une petite voix au fond de la classe: « Ce sera difficile, mais on va passer au travers. »



Ce petit garçon a une mère très jeune. « C'est dur, surtout quand tu es toute seule ».



Claire Isabelle
(collaboratrice spéciale)

Juré, craché!

Les personnes âgées, jouissant d'un certain degré d'autonomie et d'autres plus ou moins handicapées, préfèrent demeurer en appartement ou dans un logement plutôt que de s'en aller en centres d'accueil ou dans un hôpital de soins de longue durée.

La popularité des HLM (habitations à loyer modique) et des études récentes sur ce sujet, jointes aux témoignages que je reçois, m'en ont convaincue. Mais en même temps, ces personnes désirent une certaine sécurité, de l'aide, et cherchent à briser l'isolement qui est trop souvent leur lot.

Les résidences privées

L'entreprise privée a vite flairé cette tendance, d'où la prolifération de résidences à but lucratif pour personnes âgées. Il en existe de tout genre: des luxueuses et des plus modestes.

La plupart promettent divers services, comme un médecin sur place, une infirmerie 24 heures par jour, un dépanneur ou un salon de coiffure, bref, d'alléchantes promesses variant d'une résidence à l'autre.

Des contrôles?

Certaines sont très bien tenues et les gens y semblent heureux. D'autres se livrent à des abus, notamment au chapitre des augmentations de loyer ou à la suppression des services promis. Elles accueillent des gens relativement autonomes, capables de pourvoir à leurs besoins essentiels et qui appartiennent à une classe sinon riche, du moins aisée, même si elle reste modeste.

Je doute qu'il existe des contrôles quant à la fausse représentation que peuvent faire certaines maisons ou quant à la façon dont le «gérant» ou le «concierge» traitent les locataires.

Un cas pathétique

Une lettre adressée, le mois dernier, au premier ministre, au ministre des Affaires sociales, à plusieurs députés ainsi qu'au directeur de la résidence en cause fait état d'un cas pathétique.

Le père de la signataire, M. G., y demeurait. Il était âgé de 73 ans. Après un séjour à l'hôpital, il rentre dans son appartement, le 17 septembre dernier. Une résidente, voyant l'état de santé de M. G. se détériorer, lui conseille d'appeler sa fille. Il promet mais n'en fait rien. C'était le 27 septembre 1982. Le lendemain matin, la résidente alarma les autorités de la résidence. L'administrateur charge deux «concierges» d'aller vérifier l'état de son locataire. L'un d'eux dit qu'ils l'avaient réinstallé dans son fauteuil et qu'il était peu loquace. Comment l'ont-ils trouvé? On l'ignore. Le même soir, la même résidente inquiète, tente de communiquer avec M. G. mais sans succès. Elle alerte alors Urgence Médic.

Lorsque le médecin et les policiers se présentèrent à la résidence, le concierge de service refusa d'ouvrir sous prétexte qu'il avait reçu l'ordre de ne pas ouvrir à personne. Ce n'est que sous la pression des policiers et après avoir reçu l'ordre de l'administrateur de faire signer au médecin une décharge complète que le concierge ouvre la porte. M. G. gisait alors, inconscient, sur le sol. On l'a transporté au premier service d'urgence disponible. Ces événements se passaient le 28 septembre mais ce n'est que le 30 septembre, en fin d'après-midi, que sa fille apprend l'hospitalisation de son père.

Non seulement les autorités de cette résidence ont-elles fait preuve de négligence, écrit Mme N., mais elles se sont même opposées à ce que l'on porte secours à un locataire éventuellement très malade, sous prétexte, affirme-t-elle, que «l'alarme avait été donnée par quelqu'un qui n'était pas autorisé à le faire et que, par-dessus tout, il fallait assurer la protection de ses biens». M. G. est décédé le 16 octobre dernier.

L'infirmière

Plusieurs résidences promettent la présence continue d'une infirmière sur place. Quand ladite infirmière est là, elle sert parfois de réceptionniste. Elle n'a pas le temps de visiter les locataires, de voir à leurs besoins infirmiers. Le soir et la nuit, elle peut difficilement quitter son poste à l'entrée pour répondre à un appel. La sécurité des occupants des appartements n'est ainsi nullement assurée non plus que les soins infirmiers promis.

Mais un cas particulier s'est présenté. Deux médecins tenaient bureau dans une résidence et l'infirmière était chargée d'insister pour que les locataires s'y présentent une fois par mois, qu'ils en éprouvent ou non le besoin, qu'ils aient ou non leur propre médecin ou un spécialiste qui les traite déjà. L'infirmière s'étant refusée à ces pressions ou à l'éthique médicale et celle des infirmières en prennent pour leur rhume, fut congédiée! On peut féliciter cette infirmière, mais dans la conjoncture économique actuelle, notre admiration ne lui rendra pas sa situation... Et l'on trouvera bien quelqu'un de moins scrupuleux pour prendre sa place.

Ces quelques exemples démontrent seulement à quel point les personnes âgées, même celles qui sont autonomes, sont faciles à impressionner. La moindre menace de renvoi les fait frémir comme feuille au vent. On pourrait dresser aisément une longue liste de ces abus et de ces fausses représentations qui portent atteintes aux droits et liberté de la personne. La Commission qui s'occupe de ces droits est débordée et n'a peut-être pas en main les outils légaux voulus pour intervenir en certains cas.

Un comité de protection?

«Elle y revient encore!» dire M. Pierre-Marc Johnson, ministre des Affaires sociales, sur un ton que je n'ose imaginer. Hé oui! J'y reviens... Il faudrait un Comité de protection de la personne âgée où les gens du Troisième Âge seraient largement représentés. Un Comité qui coûterait des sous... alors que M. Parizeau s'efforce de vider nos poches... c'est utopique! Mais l'utopie, comme les rêves, finit parfois par devenir réalité. A force d'entêtement. J'y reviendrai... Juré, craché!

CONFIDENTIALITÉ DES DOSSIERS D'ADOPTION

La Commission des droits réproouve certains articles du nouveau Code civil

La Commission des Droits de la Personne du Québec a demandé au ministre de la Justice Marc-André Bédard de surseoir à l'entrée en vigueur des articles du nouveau Code

HUGUETTE ROBERGE

civil qui réaffirment le caractère confidentiel des dossiers d'adoption et font du consentement des parents biologiques ou de la personne adoptée majeure une condition essentielle à l'accès à ces dossiers.

Appuyant la démarche et les revendications de groupes importants, tels Parentfinders et

A.R.E.A. (agence de recherche pour enfants abandonnés ou adoptés et mères recherchant leur enfant) qui adressaient en juin dernier au gouvernement une pétition de plus de 6 000 signatures en faveur d'une conception plus ouverte de l'adoption, la Commission dénonce les articles 631 et 632 du nouveau Code civil. L'entrée en vigueur de cette législation priverait définitivement plusieurs personnes de toute possibilité de connaître leur véritable origine ou, dans le cas des parents naturels, de savoir ce que leur enfant confié autrefois en adoption est devenu.

Articles discriminatoires

Déjà en 1979, lors du débat sur le projet de loi instituant un nouveau Code civil, la Commission avait recommandé d'accorder à toute personne adoptée après l'entrée en vigueur de cette loi le droit de connaître son état civil originel et de consulter les dossiers relatifs à son adoption.

Pour les cas d'adoption antérieurs à la nouvelle loi, et dans le but de respecter le droit à la vie privée des parents naturels, la Commission recommandait que le droit de connaître ses origines soit conditionnel au consentement préalable des parents naturels. En cas de refus ou d'impossibilité d'obtenir ce consentement, la personne adoptée adulte devrait pouvoir s'adresser au Tribunal, lequel jugerait si le consentement est nécessaire ou non, compte tenu des circonstances.

La Commission maintient ces recommandations et appuie sa position sur la recherche juridique qui tend à démontrer que le droit de connaître ses origines relève des attributs de la personnalité juridique reconnue à tout être humain par la Charte des Droits et Libertés de la Personne.

Un besoin fondamental

La Commission fonde également ses recommandations sur les sciences psychologiques qui reconnaissent de plus en plus la connaissance de ses racines biologiques comme faisant partie des besoins fondamentaux de la personne et que le secret des dossiers d'adoption suscite de sérieuses difficultés d'identification chez plusieurs personnes adoptées. Sans oublier que, dans plusieurs cas, la connaissance de l'hérédité est rendue nécessaire pour l'établissement d'un diagnostic médical. La complexité de la question, le conflit possible entre deux droits - le droit aux origines et celui à la vie privée des parents naturels - et la difficulté d'établir un consensus, incitent la Commission à recommander au ministre de la Justice de tenir un débat public sur cette question, avant d'insérer dans le Code civil une règle permanente qui semble mal adaptée aux besoins.

UN FOYER POUR MOI

Jérôme est dans un centre de dépannage

On peut dire que Jérôme est un beau gars de 12 ans plutôt mince, aux cheveux blonds. C'est un enfant très intelligent, à l'esprit vif et qui s'intéresse à beaucoup de sujets; il arrive facilement à parler de biologie, d'astrologie, d'électronique et de plusieurs autres choses.

Et pourtant, Jérôme est maintenant en dépannage dans un centre. Après la perte d'un de ses parents, il s'est trouvé dans une situation conflictuelle et compliquée de laquelle on a dû le retirer. À ce moment, les incartades qui se glissaient dans son comportement en disaient long sur son malaise. Au cours des derniers mois, on a pu remarquer une nette amélioration et même l'aspect scolaire qui n'avait que peu d'intérêt pour lui malgré une grande facilité témoigne pour l'instant d'un rendement à la hausse.

Jérôme voudrait bien abrégier son séjour en institution et aller vivre régulièrement dans une famille d'accueil. Comme il est plutôt du type leader et qu'il peut facilement manipuler son entourage, il serait préférable qu'il n'y ait pas d'enfants du même âge ou plus jeunes autour de lui.

Puisque notre gars est actif et s'adonne à plusieurs activités sportives, il serait très heureux de côtoyer des personnes pour qui le sport est également important. Cela lui permet d'ailleurs d'accomplir certains exploits dont il aime bien se valoriser. À la frustration, Jérôme réagit souvent avec colère et agressivité; par la suite, il se contrôle et parvient à écouter, à comprendre les motifs d'un refus.

Des parents solides, fermes, un encadrement chaleureux, de la valorisation et beaucoup d'attention, voilà ce dont Jérôme a le plus besoin pour continuer de s'améliorer et de s'épanouir.

Les personnes de la région de Montréal prêtes à ouvrir leur porte à un garçon intéressant et plein de vie doivent communiquer dès que possible avec l'Accueil ressources du Centre de services sociaux du Montréal métropolitain, 527-7131.

L'Épicurien

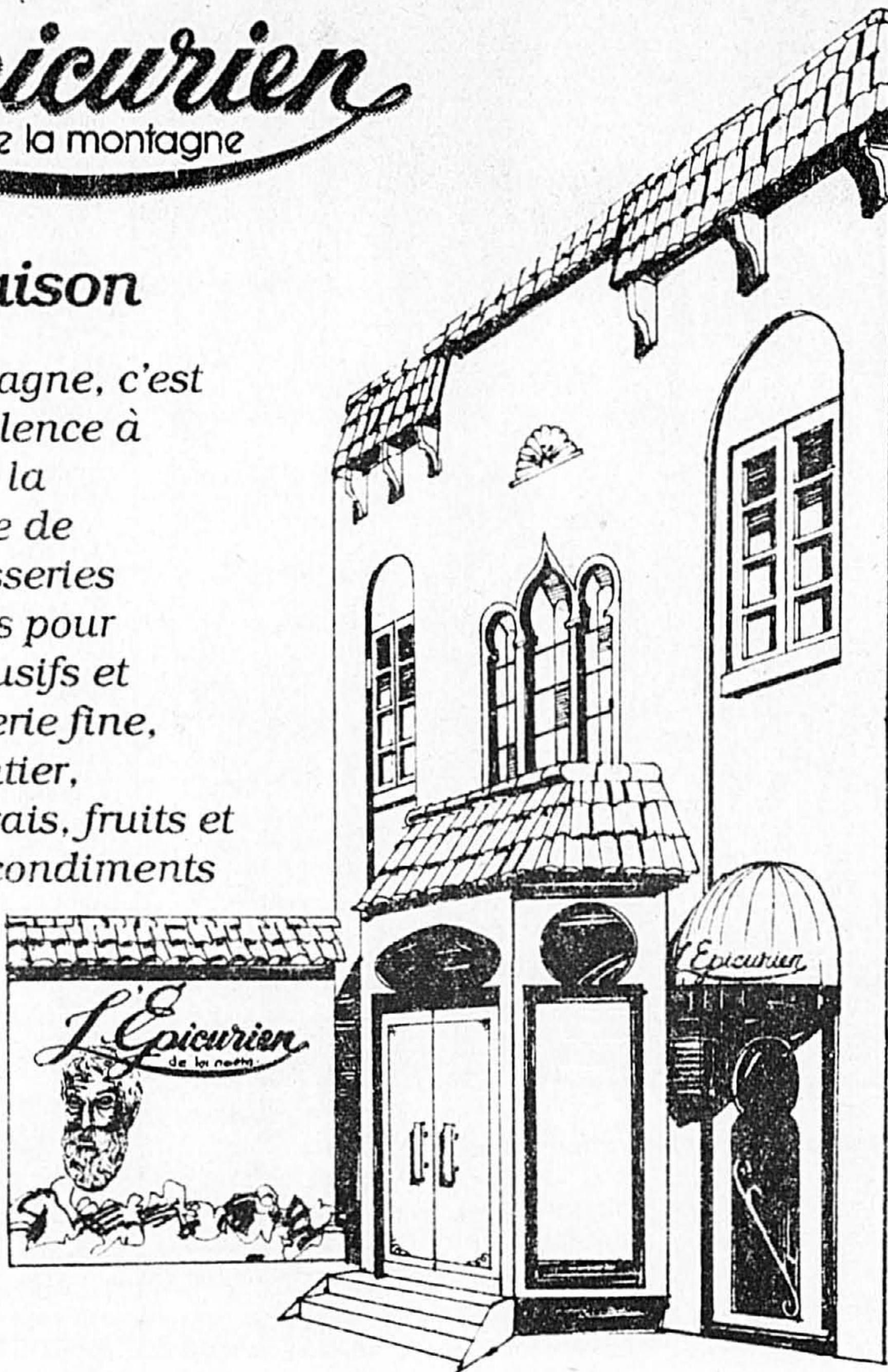
de la montagne

Une grande maison

L'Épicurien de la Montagne, c'est l'épicerie fine par excellence à Montréal, un centre de la gastronomie, de service de traiteurs. Pains et pâtisseries "maison", mets cuisinés pour apporter, produits exclusifs et d'importation, charcuterie fine, fromages du monde entier, crustacés et poissons frais, fruits et légumes de sélection, condiments et épices, etc.

L'Épicurien de la Montagne,
2180 de la Montagne,
à côté de Holt Renfrew.

Lun. au merc.: 08:00h à 18:30h
Jeudi au vend.: 08:00h à 21:00h
Samedi: 09:00h à 17:00h



Un seul numéro: 861-7461. Commandes acceptées — livraison — Visa et MasterCard.

GRANDE LIQUIDATION DE PEINTURES À L'HUILE

CHOIX PARI DES MILLIERS DE PEINTURES

OUVERT DIMANCHE
le 14 novembre
de 12h à 17h
à ces 4 succursales seulement
Rosemère
Maisonneuve
Rive Sud
Pierrefonds

EN VIGUEUR
SAMEDI, DIMANCHE,
LUNDI
OUVERT DIMANCHE
de 12h à 17h

FORMATS
8" x 10"
à partir de
\$12

FORMATS
16" x 20"
à partir de
\$22

FORMATS
20" x 24"
à partir de
\$25

FORMATS
24" x 36"
à partir de
\$40

FORMATS
24" x 48"
à partir de
\$45

LE PLUS GRAND CHOIX DE CADRES STANDARD

OUVERT DIMANCHE LE 14 NOVEMBRE de 12h à 17h ... à ces 4 succursales seulement

Rosemère Maisonneuve Rive Sud Pierrefonds

house of frames
la maison du cadre

ROSEMÈRE
LES GALERIES MILLE-ÎLES
315, boul. LABELLE
621-9444

PIERREFONDS
CENTRE D'ACHATS STE-GENEVIEVE
10962 ouest, Gouin
683-3950

À DUVERNAY (Laval)
CENTRE D'ACHATS DUVERNAY
3100, boul. de la Concorde (à l'est de Dupont)
661-2345

À L'EST
CENTRE D'ACHATS MAISONNEUVE
2975 est, rue Sherbrooke (à l'est d'Iberville)
521-3019

RIVE-SUD
LES GALERIES TASCHEREAU
739, boul. Taschereau
Greenfield Park
465-6940

À L'OUEST
LES GALERIES ST-LAURENT
2031, boul. Laurentien (face à Canadian)
332-3097

DÉCOUVERTE INCROYABLE POUR SOULAGER LA DOULEUR

Tel qu'annoncé à CKVL

- Maux de dos chroniques
- Arthrite
- Blessures athlétiques
- Pas d'accoutumance, sans effet secondaire, facile à utiliser
- Fabriqué au Québec (garantie de 5 ans)

DÉMONSTRATION DE L'APPAREIL À NOS BUREAUX (sans engagement)
Mise en marché

ÉLECTRONIQUE DE L'AMÉRIQUE DU NORD INC.
DIVISION MÉDICALE
10690, avenue d'Auteuil, Montréal
Tél.: (514) 381-9245

VISA MASTERCARD CHÈQUES

TÉMOIGNAGES:

— M. Michel G. — exécutif — Montréal
Les résultats sont merveilleux. Je porte la mer, même en travaillant.

— Mme Marguerite H — ménagère — Longueuil
J'ai souffert des douleurs crucifiantes. Sur prescription du neuro-chirurgien j'ai acheté le soulageur Asah.

— M. Daniel I. — athlète — MtI
J'ai subi un soulagement efficace avec cet appareil merveilleux.

— Mme Rolande V. — ménagère — Shawinigan
J'étais au lit malade pendant 2 semaines et après un traitement je suis allée faire mes emplettes.

CJMS GAGNANT!

LES ÉLECTIONS À MONTRÉAL

SOIRÉE DES ÉLECTIONS

JEAN DORÉ

JEAN DRAPEAU

H. PAUL VIGNOLA

Auditeur CJMS

○

○

○

✓

DIMANCHE 14 NOVEMBRE à 19h

CJMS 1280

CINQ ANS APRÈS L'AFFAIRE MARION

La Cour d'appel maintient la sentence de six ans de prison imposée à Valence

■ Condamné, le 19 janvier 1979, à une peine de six ans de détention après avoir été déclaré coupable du seul crime d'extorsion, dans la célèbre affaire Marion, dont il avait été présenté comme le principal protagoniste, Claude Valence devrait normalement prendre le chemin du bagne, et pour six ans, dans les prochains jours. Car il est présentement libre, et il l'est effectivement depuis trois ans et demi, un cautionnement lui ayant été accordé peu après son pourvoi devant la Cour d'appel.

LÉOPOLD LIZOTTE

C'est ce tribunal qui, hier, a rejeté à l'unanimité sa double requête pour casser le verdict du jury et diminuer la sentence prononcée par le juge Marc Beauregard. Les juges Bernier, Mayrand et Malouf ont, par la même occasion, rejeté l'appel de la Couronne contre l'acquiescement du prévenu des accusations de conspiration, d'enlèvement et de séquestration de l'ancien gérant de crédit de la Caisse Populaire de Sherbrooke-est.

Tout en convenant que la bonne conduite de Valence, depuis son élargissement il y a trois ans et demi, constituait un élément de bonne volonté de sa part et semblait démontrer un désir concret de se réhabiliter, les trois magistrats préfèrent laisser à d'autres autorités compétentes le soin de décider jusqu'à quel point la bonne conduite du prévenu doit lui valoir une remission de sa peine.

La Cour d'appel signale au passage que

ce n'est qu'en septembre dernier que l'audition de cette cause a eu lieu, et elle souligne qu'il est fort malheureux que les parties n'aient pas jugé bon de préparer le dossier et de comparaître devant elle dans un délai raisonnable.

En rejetant les pourvois de la Couronne, le plus haut tribunal du Québec décide ou que le premier magistrat n'a pas commis les erreurs qu'on lui reproche, au moment de permettre ou d'empêcher certaine preuve, ou que les dispositifs qu'il a pris n'ont pas causé de préjudice à la cause de la poursuite.

Quant aux procureurs de l'accusé, ils avaient principalement invoqué que la

Couronne avait eu l'autorisation illégale d'ajouter deux chefs d'accusation (dont celui qui a été retenu par les jurés) en puisant l'essence ou la preuve de ces derniers dans les dépositions recueillies à l'enquête préliminaire. Invoquant de nombreuses décisions rendues par la Cour suprême sur le sujet, la Cour d'appel refuse d'infirmier le verdict, et, encore une fois, Valence devrait bientôt commencer à purger sa peine, à moins que ses procureurs ne décident de s'adresser à la Cour suprême. Ce qui n'est évidemment pas exclus. Il se peut également que la Commission des libérations conditionnelles intervienne rapidement dans le dossier, ce qui pour-

rait aussi éviter à l'accusé de passer trop de temps derrière les barreaux.

Quant à la victime, Charles Marion, il vit toujours dans une quasi-retraite, dans la région même où il avait été gardé en otage pendant 78 jours, avant qu'une rançon mitigée de \$50 000 ne soit versée par la Caisse qui l'employait. Il attend par ailleurs l'instruction, en Cour supérieure, de deux poursuites civiles qu'il a intentées contre un hebdomadaire montréalais, Photo-Police, et la Société Radio-Canada, suite à la parution ou à la diffusion de certaines allégations qui auraient pu porter lecteurs et auditeurs à croire qu'il n'était peut-être pas étranger au complot qui avait tenu tout le Québec sur le qui-vive pendant des mois entiers.

D'un seul coup, faites vos emplettes de Noël au

Festival des mille trésors

Art, Métiers
Canadians en vente

Hôtel Reine Elizabeth
Galeries 1 - 4
18, 19 novembre de 10h à 22h
20 novembre de 9h à 17h

Tous les items sont confectionnés par les artisans handicapés de plus de 25 centres de réadaptation du grand Montréal.

L'ATELIER D'EXPRESSION COSMOLOGIQUE
265 ouest, avenue Laurier
peut aussi vous aider à améliorer votre ligne par une méthode simple et efficace.
Renseignements:
270-8048
270-2567

UN AUTRE TROU DANS LE BUDGET DU QUÉBEC

Le ministère des affaires sociales réussit à perdre 10 000 000,00 \$ et à créer 500 nouveaux chômeurs.

Impossible? Au contraire. Et c'est tout planifié.

Rationaliser?

Sous prétexte de rationaliser les services de santé à Montréal, le ministère veut fermer le Centre Hospitalier Ste-Jeanne d'Arc, le transformer en hôpital pour malades chroniques et ainsi économiser 6 000 000 \$.

Or, au lieu de produire une économie, le changement de vocation de Ste-Jeanne d'Arc va coûter à tous les contribuables 10 000 000 \$ de plus.

Le coût de compensation de la sécurité d'emploi contractuelle pour les employés mis à pied: 8 000 000 \$.

Le coût minimum des transformations nécessaires à l'hôpital pour accueillir les malades chroniques: 2 000 000 \$.

Mais ce n'est pas tout. Le ministère a mal fait son travail car une étude comparative des hôpitaux de Montréal révèle que Ste-Jeanne d'Arc est un des hôpitaux les moins coûteux de la région métropolitaine. Ainsi, tous les patients de Ste-Jeanne d'Arc devront être placés dans des hôpitaux qui coûtent plus cher à l'état: coût additionnel minimum pour la première année: 4 000 000 \$.

Et qui va payer? Vous, nous, tous les contribuables. Et comme l'état n'a déjà plus d'argent il lui faudra en trouver d'autre. Et d'où viendra-t-il? De vous, de nous, de tous les contribuables.

Humaniser?

Il faut croire qu'un gouvernement qui se vante de sa conscience sociale doit avoir élaboré ce plan afin qu'il bénéficie au plus grand nombre de personnes, même s'il s'agit d'un désastre économique.

- Alors, qui va en bénéficier?
- pas les patients de l'hôpital qui devront être transportés ailleurs et s'acclimater à d'autres infirmières et médecins
 - pas les patients externes qui eux aussi devront se trouver des soins ailleurs
 - pas les plus de 400 employés qui seront mis à pied
 - pas les vieillards et les malades chroniques qui seront emmurés au centre-ville pendant des années
 - pas les citoyens de Montréal qui perdront 3 salles d'urgence
- Alors qui? Nous n'avons pas la réponse.

Plus de 80 000 personnes ont déjà signé une pétition s'opposant à cette démarche du ministère des affaires sociales. Devant pareille ignorance des réalités économiques et face à ce manque total de respect des besoins humains de la communauté, joignez-vous à eux en envoyant le coupon ci-dessous.

Ajoutez mon nom à la liste de ceux qui s'opposent au changement de vocation du Centre Hospitalier Ste-Jeanne d'Arc.

Nom _____

Adresse _____

Monsieur Pierre-Marc Johnson
Ministre des affaires sociales
Hôtel du Gouvernement
Québec (Québec)

Le comité des bénéficiaires du Centre Hospitalier Ste-Jeanne d'Arc.

SOLDE ANNIVERSAIRE 1914-1982



Georges Pouliot
fourrures

4435, rue de la Roche — 527-8664
Membre des Maîtres fourreurs associés du Québec inc.

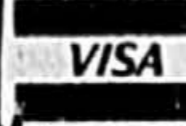
ÉCONOMISEZ 50-90%
sur les prix de détails suggérés

- LAMPES DE TABLE
- LAMPES DE PLANCHER
- CÉRAMIQUE
- VERRE
- FIXTURES EN VERRE
- FIXTURES EN LAITON
- IMPORTATIONS ITALIENNES
- LAMPES À PIVOT

Heures d'affaires

mardi 9 h à 17 h jeudi 9 h à 21 h
mercredi 9 h à 17 h vendredi 9 h à 21 h
samedi 9 h à 17 h
dimanche 10 h à 17 h

Centre de liquidation de lampes et fixtures
5473, rue Paré (ouest de Décarie)



TOUTE NOTRE COLLECTION DE

TAPIS CHINOIS

À
PRIX RÉDUITS

55 tapis
à **50%** de rabais

50 tapis à **40%** de rabais

125 tapis à **35%** de rabais



GRANDEURS
6 x 9 (183 x 274 cm)
À
10 x 14 (305 x 427 cm)

H. LALONDE & FRÈRE LTÉE

CSN: CAMPAGNE DE \$130,000

« Les travailleurs ne sont pas responsables de la crise »

■ La Confédération des syndicats nationaux passe des mots aux actes. Depuis des mois, cette centrale affirme que le chômage est le problème majeur et l'emploi une priorité. Pour en convaincre les deux paliers de gouvernement et vendre cette idée à la population en général, la CSN a décidé d'y mettre le paquet: \$130,000 pour une importante campagne de publicité.

LISA BINSSE

Cette campagne de publicité d'une semaine débute aujourd'hui dans tous les journaux francophones de la province ainsi que dans Le Droit d'Ottawa. Elle vise essentiellement à renverser la « dynamique » des discours gouvernementaux. Ce discours, fédéral et provincial, tient « ceux qui travaillent responsables de la crise actuelle ».

La CSN s'inscrit en faux contre cette allégation gouvernementale et espère bien y faire contrepoids avec sa campagne de publicité. Et, possiblement, arriver à faire réagir les deux paliers devant le fléau qu'est le chômage, surtout au Québec où il touche maintenant plus de 15 p. cent de la population à la recherche d'emploi, sans compter ceux qui ont perdu espoir et ne cherchent plus.

Publiée aujourd'hui, mardi, jeudi, et samedi prochain, la première tranche veut démontrer qu'il est tout à fait normal de travailler. Ne pas travailler, ne l'est pas du tout. MM. Lévesque et Trudeau, avec la loi 70 (pour réduire le déficit) et la politique du 6-5 (pour contrer l'inflation) font fausse route et, selon la CSN, ils n'ont « pas le droit de se tromper de cible ».

Le coût du chômage

La deuxième tranche portera sur le chômage et les coûts économiques et sociaux qu'il engendre. Une étude de l'Institut de recherche appliquée sur le travail, pour l'année 1981, chiffre le coût du chômage au Québec à \$15,3 milliards, soit 20,7 p. cent du produit national brut.

Les chercheurs de l'IRAT attribuent l'essentiel de ce coût à la production perdue à cause de la non-utilisation des capacités de production disponible. Quant aux prestations d'assurance-chômage et d'aide sociale, elles ne représen-

tent que 12,5 p. cent du coût. Pour chaque citoyen québécois, le coût du chômage est de \$2,415.

La stratégie sectorielle préconisée par la CSN, dont environ la moitié des membres proviennent du secteur privé, est expliquée dans la troisième tranche. Cette stratégie du court terme vise surtout à remettre rapidement en marche l'économie et, par conséquent, réduire le chômage.

Sous-jacent à ce grand objectif, les projets sectoriels (bâtiment, forêt et bois, textile, vêtement, chaussure, agro-alimentaire, tourisme et culture, mines, métallurgie, pétro-chimie) mis de l'avant cherchent aussi à corriger certains problèmes structurels de l'économie québécoise.

Secteur public

La dernière tranche, samedi prochain, portera sur l'emploi dans le secteur public et parapublic. La CSN compte quelque 100,000 membres dans le secteur public. Une de leurs revendications principales est justement de protéger leur emploi en améliorant, entre autres, leur sécurité d'emploi. La publicité de la centrale veut valoriser les emplois dans ce secteur.

Dans le contexte actuelle, la CSN pense que c'est un « devoir syndical et non une honte » pour les employés d'État de défendre leur emploi. Toute coupure, soutient la centrale, a un effet direct sur la qualité des services aux bénéficiaires et à la population en général.

INCENDIE DU WAIKIKI Sept victimes identifiées

■ (PC) — Sept des huit victimes de l'incendie survenu mardi dernier, aux chambres de touristes Waikiki dans le quartier chinois, ont été identifiées.

Il s'agissait du pire feu en termes de vies perdues à survenir à Montréal au cours des cinq dernières années.

Les victimes sont MM. Robert Guenette, 45 ans; Jérôme Genmoye, 25 ans; Roger Hamelin; Esta Leblanc, 65 ans; Albert Boe, 65 ans; Steve Stephanick, 45 ans; M. Anderwood âgé entre 25 et 30 ans.

LE PÈRE NOËL ARRIVE au

Complexe Desjardins

AUJOURD'HUI

le 13 novembre à 13 heures!

Promenade gratuite en train VIA

Spectacles pour enfants

Atelier de fabrication de marionnettes



112 BOUTIQUES
RESTAURANTS ET BARS
CINÉMAS
STATIONNEMENT
MÉTRO PLACE DES ARTS
HÔTEL MÉRIDIEN

DU 10 AU 27 NOVEMBRE

40%
DE RABAIS
SUR TOUTES NOS PERLES
D'EAU DOUCE

Qui dit mieux?

À l'heure où partout déferlent
Joies de Noël, du Jour de l'An
Offrez donc à une perle
La pure perle des présents

Où c'est, Doucet

LES TERRASSES
PLACE VERT
MAIL CHAMPLAIN, BROSSARD
PROMENADES SAINT-BENOÎT
CARRÉ DU RUCHELLET, SAINT-JEAN
CARRÉ DU NORD, SAINT-JÉRÔME

AUSI À QUÉBEC,
TROIS-RIVIÈRES, CHICOUTIMI,
JONQUÈRE, VAL-D'OR,
OTTAWA ET HULL

doucet
BIJOUTIERS

Pour tout dire

URGEL BOURGIE LIMITÉE Près de chez vous

À Montréal et jusqu'en Floride

Avec ses 55 résidences funéraires dans la région métropolitaine de Montréal, la maison Urgel Bourgie Limitée est présente dans chaque quartier pour vous assurer des services funéraires de qualité, dans la dignité et le respect de vos convictions.

Tous les services


Chaque résidence funéraire Urgel Bourgie Limitée est en mesure de vous offrir tous les services: pré-arrangements, inhumation, incinération, mausolée et columbarium.

Conseiller spécial

M. Pierre Rousseau (932-2225), conseiller en pré-arrangements, est à votre disposition pour répondre à toutes vos questions à ce sujet.



URGEL BOURGIE LIMITÉE


 Veuillez me faire parvenir votre documentation sur les pré-arrangements et autres services offerts par la maison Urgel Bourgie Limitée.

NOM: _____ U8-06-82

ADRESSE: _____

CODE POSTAL: _____ TÉL.: _____

Urgel Bourgie Limitée
2630, rue Notre-Dame ouest, Montréal (Québec) H3J 1N8
Tél.: (514) 932-2225

POUR DES SUPER-BAS PRIX: FIEZ-VOUS À NOUS!

Prix valables du lundi 15 novembre au mardi 23 novembre inclusivement.

**BISCUITS OREO ou AUX
PÉPITES DE CHOCOLAT**
CHRISTIE
PQT DE 450 g

139

**FARINE TOUT USAGE
FIVE ROSES**
ORDINAIRE ou NON BLANCHIE
SAC DE 2.5 kg

199

**DÉTERSIF À LESSIVE
SUNLIGHT**
BTE DE 6 LITRES

337

POULET SURGELÉ
CATÉGORIE CANADA "A"
2 à 4 LB

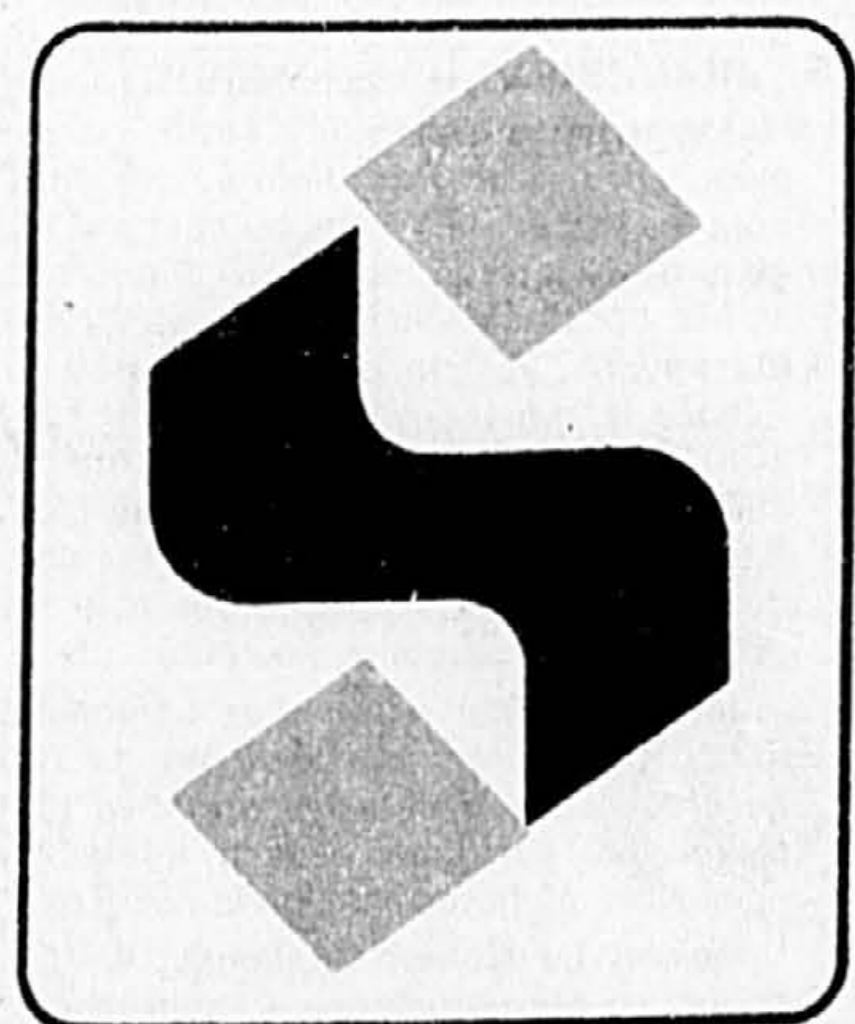
194 /kg
88¢ /lb

BACON
EN TRANCHES SANS COUENNE
SCHNEIDERS
PQT DE 500 g

248

**NOUVELLE RÉCOLTE
CLÉMENTINE DU MAROC**
SUCRÉE ET
JUTEUSE

150 /kg
68¢ /lb



Les prix annoncés sont valables à tous nos supermarchés Steinberg. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Il se peut également que certaines illustrations soient prises à titre indicatif seulement et ne correspondent pas exactement à l'article annoncé. Le texte prévaut en tout temps. Si un supermarché est à court d'un produit annoncé, veuillez demander un bon de garantie de prix au comptoir d'information.

RANDONNÉES ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

■ Le Centre d'activité physique du collège Bois-de-Boulogne, 10 500, avenue Bois-de-Boulogne, organise une randonnée de badminton le 13 novembre, de 16h30 à 20h30. Invitation à toutes les personnes (débutantes ou plus avancées) à y participer. Coût: 5 \$ (minimum de trois rencontres). Une période de bain libre et gratuite complètera la soirée. Renseignements complémentaires et inscriptions: 332-3009.

■ Les enfants de 5 à 14 ans sont invités à participer à diverses activités organisées pour eux au Centre Immaculée-Conception, 4 265, rue Papineau: natation, plongeon, gymnastique, tennis, ballet-jazz, soccer, lutte olympique, jeux collectifs, bricolage. Renseignements complémentaires: 527-1256.

RELIGION ET SPIRITUALITÉ

■ Une Semaine oecuménique est célébrée dans la région de Montréal du 14 au 21 novembre. Dans les églises de toutes confessions, il y aura prêches et prières pour l'unité spirituelle et visible des chrétiens. On présentera des conférences publiques, des séances audio-visuelles et des projets inter-églises. Dans l'après-midi du 20 novembre, se déroulera dans le centre ville une marche des chrétiens. Le thème de cette Semaine est: « Jésus Christ, vie du monde ».

■ La Chorale mixte de la basilique Notre-Dame, sous la direction de M. Marcel Laurencelle, interprétera la messe « Laudate Dominum » de R. de Lassus, le 14 novembre, à 10h. A l'offertoire, « De Profundis » grégorien. A l'orgue: M. Pierre Grandmaison.

■ Un cours d'ontologie sera présenté au Centre Unity (La parole quotidienne), 3 455, avenue Girouard (près de la station de métro Vendôme), tous les dimanches, à 19h et tous les mardis, à 11h. Entrée gratuite. Renseignements complémentaires: 489-9925 ou 481-7618 (Mya).

CONFÉRENCES

■ Le Centre Eckankar de Montréal présente une conférence sur le thème « Le rêve et ses symboles », le 14 novembre, à 10h30 et le 16 novembre, à 20h, au 1 319 est, rue Sainte-Catherine. De plus, le centre tient des séances d'information sur le thème « La vérité n'est jamais refusée à un homme qui dans son cœur demeure à la connaître », tous les dimanches, à 14h et les lundis, à 20h. Entrée libre. Renseignements complémentaires: 521-8518.

RÉUNIONS

■ Le Café Chrétien Centre-Sud, 1 471 est, rue Sainte-Catherine, reçoit cinq jeunes chanteurs et musiciens de Québec, le 13 novembre, à 20h30. Entrée libre. Renseignements complémentaires: 522-7156.

EXPOSITIONS

suite de la page C12

Galerie Espace 7000 (7000, Marie-Victorin) — Œuvres de Yannick Bailif, René Carcan, Benic et Tisari. Du lun. au ven., de 11:00 à 15:00. Jusqu'au 19 nov.

Galerie Faucompre (1269, Amherst) — Œuvres de Pier Edouard Boucher. Auj., lun., mar., de 11:00 à 17:00.

Galerie René Garon (8662, St-Denis) — A compter de jeu., œuvres de Patrice Primiano. Dim., de 13:00 à 17:00. Mar., mer., de 10:00 à 18:00. Jeu., ven., de 10:00 à 21:00. Jusqu'au 28 nov.

Galerie Gilles Gheerbrant (307 ouest, Ste-Catherine, Suite 555) — Peintures de Bolduc, Denée, Heward, Hoffman, Marinetti, Michaux et Mohr. Ven., de 13:00 à 17:30. Sam., de midi à 17:00.

Galerie H.E.C. (5255, av. Decelles) — Œuvres de Claude Vermette. En sem., de 8:00 à 22:00. Sam., de 8:00 à 17:00. Dim., de 13:00 à 17:00. Jusqu'au 21 nov.

Galerie Interaction (4060, St-Laurent) — Installation de Thérèse Chabot. Du mar. au sam., de midi à 17:30. Jusqu'au 19 nov.

Galerie Joliet (279 ouest, Sherbrooke, Suite 211) — Œuvres de Leslie Reid. Du mer. au sam., de midi à 18:00. Jusqu'au 27 nov.

Galerie Claude Lafitte (1446 ouest, Sherbrooke) — Œuvres de A. V. Breaux, M. Domingue, G. Hrabec, A. Soly et Tibor K. Thomas. Lun., mar., mer., de 10:00 à 18:00. Jeu., ven., de 10:00 à 21:00.

Galerie La Magie de l'Art (1235, Guy) — Œuvres de Roland Strasser. Lithographies de Koutou Monno. Jusqu'au 27 nov.

Galerie L'As (1832 ouest, Sherbrooke) — Peintures de Anik Jutrass. Auj., de 11:00 à 18:00.

Galerie Les Deux B (4872, St-Denis) — Œuvres de Roland Giguère. Du mer. au dim., de 13:00 à 18:00. Jusqu'au 29 nov.

Galerie Libre (2100, Crescent) — Œuvres de Gilbert Farley. Du mar. au ven., de 11:00 à 18:00. Sam., de 11:00 à 17:00. Jusqu'au 18 nov.

Galerie Lippel (1324 ouest, Sherbrooke) — Masques, figurines du Mexique, sculptures Inuit. Jusqu'au 20 nov.

Galerie Eica London (1616 ouest, Sherbrooke) — Œuvres de Paul Fournier, Gershon Iskowitz, Daniel Salomon, Charles Drobb et Joseph Drappell. Aquarelles de Victoria MacLean et sculptures de Zuniga.

Galerie Ludovic (1390 ouest, Sherbrooke) — Peintures de Marc Puissant. Jusqu'au 21 nov.

Galerie Mitha (1500 ouest, Sherbrooke) — Œuvres de Gordon E. Pfeiffer. Jusqu'au 18 nov.

Galerie Monkland (5674, av. Monkland) — Peintures de René Richard, Lorne Bouchard, Henri Masson, Hal Ross Perriard, Anna Noeh, L. Tiengo. Du lun. au ven., de 10:00 à 18:00. Sam., de 10:00 à 17:00. Jusqu'au 20 nov.

Galerie Françoise Morin (42 ouest, av. des Pins) — Œuvres de Joseph Kosuth. Jusqu'au 27 nov.

Galerie Motivation V (316 ouest, Ontario) — Peintures de Claude Blin, œuvres d'André Blar et dessins au pastel sec de Nycol Beaulieu. Du mar. au dim., de midi à 18:00. Jusqu'au 28 nov.

Galerie Optica (1029, Côte du Beaver Hall, 5e étage) — Sculptures de Jean-Marie Delavalle et photographies de Brian Condon. Jusqu'au 20 nov.

Galerie Pelletier (1030 est, Henri-Bourassa) — Œuvres de A. Rousseau, S. Cosgrove, H. Champagne, R. Durocher, M. Laberge, R. Sanchehgrin, J. Lescaurbeau, C. Bergeron, G. E. Gingras, J. Beaudoin. Du mar. au sam., de 13:30 à 17:30. Jeu., ven., de 19:00 à 21:00. Jusqu'au 30 nov.

Galerie Françoise Morin (42 ouest, av. des Pins) — Œuvres de Joseph Kosuth. Jusqu'au 27 nov.

Galerie Motivation V (316 ouest, Ontario) — Peintures de Claude Blin, œuvres d'André Blar et dessins au pastel sec de Nycol Beaulieu. Du mar. au dim., de midi à 18:00. Jusqu'au 28 nov.

Galerie Optica (1029, Côte du Beaver Hall, 5e étage) — Sculptures de Jean-Marie Delavalle et photographies de Brian Condon. Jusqu'au 20 nov.

Galerie Pelletier (1030 est, Henri-Bourassa) — Œuvres de A. Rousseau, S. Cosgrove, H. Champagne, R. Durocher, M. Laberge, R. Sanchehgrin, J. Lescaurbeau, C. Bergeron, G. E. Gingras, J. Beaudoin. Du mar. au sam., de 13:30 à 17:30. Jeu., ven., de 19:00 à 21:00. Jusqu'au 30 nov.

Galerie Françoise Morin (42 ouest, av. des Pins) — Œuvres de Joseph Kosuth. Jusqu'au 27 nov.

Galerie Motivation V (316 ouest, Ontario) — Peintures de Claude Blin, œuvres d'André Blar et dessins au pastel sec de Nycol Beaulieu. Du mar. au dim., de midi à 18:00. Jusqu'au 28 nov.

Galerie Optica (1029, Côte du Beaver Hall, 5e étage) — Sculptures de Jean-Marie Delavalle et photographies de Brian Condon. Jusqu'au 20 nov.

Galerie Pelletier (1030 est, Henri-Bourassa) — Œuvres de A. Rousseau, S. Cosgrove, H. Champagne, R. Durocher, M. Laberge, R. Sanchehgrin, J. Lescaurbeau, C. Bergeron, G. E. Gingras, J. Beaudoin. Du mar. au sam., de 13:30 à 17:30. Jeu., ven., de 19:00 à 21:00. Jusqu'au 30 nov.

Galerie Françoise Morin (42 ouest, av. des Pins) — Œuvres de Joseph Kosuth. Jusqu'au 27 nov.

Galerie Motivation V (316 ouest, Ontario) — Peintures de Claude Blin, œuvres d'André Blar et dessins au pastel sec de Nycol Beaulieu. Du mar. au dim., de midi à 18:00. Jusqu'au 28 nov.

Galerie Optica (1029, Côte du Beaver Hall, 5e étage) — Sculptures de Jean-Marie Delavalle et photographies de Brian Condon. Jusqu'au 20 nov.

Galerie Pelletier (1030 est, Henri-Bourassa) — Œuvres de A. Rousseau, S. Cosgrove, H. Champagne, R. Durocher, M. Laberge, R. Sanchehgrin, J. Lescaurbeau, C. Bergeron, G. E. Gingras, J. Beaudoin. Du mar. au sam., de 13:30 à 17:30. Jeu., ven., de 19:00 à 21:00. Jusqu'au 30 nov.

Galerie Françoise Morin (42 ouest, av. des Pins) — Œuvres de Joseph Kosuth. Jusqu'au 27 nov.

Galerie Motivation V (316 ouest, Ontario) — Peintures de Claude Blin, œuvres d'André Blar et dessins au pastel sec de Nycol Beaulieu. Du mar. au dim., de midi à 18:00. Jusqu'au 28 nov.

Galerie Optica (1029, Côte du Beaver Hall, 5e étage) — Sculptures de Jean-Marie Delavalle et photographies de Brian Condon. Jusqu'au 20 nov.

Galerie Pelletier (1030 est, Henri-Bourassa) — Œuvres de A. Rousseau, S. Cosgrove, H. Champagne, R. Durocher, M. Laberge, R. Sanchehgrin, J. Lescaurbeau, C. Bergeron, G. E. Gingras, J. Beaudoin. Du mar. au sam., de 13:30 à 17:30. Jeu., ven., de 19:00 à 21:00. Jusqu'au 30 nov.

Galerie Françoise Morin (42 ouest, av. des Pins) — Œuvres de Joseph Kosuth. Jusqu'au 27 nov.

Galerie Motivation V (316 ouest, Ontario) — Peintures de Claude Blin, œuvres d'André Blar et dessins au pastel sec de Nycol Beaulieu. Du mar. au dim., de midi à 18:00. Jusqu'au 28 nov.

Galerie Optica (1029, Côte du Beaver Hall, 5e étage) — Sculptures de Jean-Marie Delavalle et photographies de Brian Condon. Jusqu'au 20 nov.

Galerie Pelletier (1030 est, Henri-Bourassa) — Œuvres de A. Rousseau, S. Cosgrove, H. Champagne, R. Durocher, M. Laberge, R. Sanchehgrin, J. Lescaurbeau, C. Bergeron, G. E. Gingras, J. Beaudoin. Du mar. au sam., de 13:30 à 17:30. Jeu., ven., de 19:00 à 21:00. Jusqu'au 30 nov.

Galerie Françoise Morin (42 ouest, av. des Pins) — Œuvres de Joseph Kosuth. Jusqu'au 27 nov.

Galerie Motivation V (316 ouest, Ontario) — Peintures de Claude Blin, œuvres d'André Blar et dessins au pastel sec de Nycol Beaulieu. Du mar. au dim., de midi à 18:00. Jusqu'au 28 nov.

Galerie Optica (1029, Côte du Beaver Hall, 5e étage) — Sculptures de Jean-Marie Delavalle et photographies de Brian Condon. Jusqu'au 20 nov.

Galerie Pelletier (1030 est, Henri-Bourassa) — Œuvres de A. Rousseau, S. Cosgrove, H. Champagne, R. Durocher, M. Laberge, R. Sanchehgrin, J. Lescaurbeau, C. Bergeron, G. E. Gingras, J. Beaudoin. Du mar. au sam., de 13:30 à 17:30. Jeu., ven., de 19:00 à 21:00. Jusqu'au 30 nov.

Galerie Françoise Morin (42 ouest, av. des Pins) — Œuvres de Joseph Kosuth. Jusqu'au 27 nov.

Galerie Motivation V (316 ouest, Ontario) — Peintures de Claude Blin, œuvres d'André Blar et dessins au pastel sec de Nycol Beaulieu. Du mar. au dim., de midi à 18:00. Jusqu'au 28 nov.

■ La Direction de la promotion de la santé et la Société canadienne pour l'éducation à la santé présentent un colloque sur le thème « L'avenir de l'éducation à la santé au Québec », le 14 novembre, de 13h30 à 16h30, à la salle Honolulu de l'hôtel Parc Regent, 3 625, avenue du Parc. Entrée libre.

■ Dans le cadre du 300e anniversaire de la naissance de la communauté paroissiale de Saint-Sulpice et du 150e anniversaire de l'église actuelle, les gens de Saint-Sulpice organisent une soirée rock, le 13 novembre, et une guignolée, le 14 novembre.

■ L'Association pour les droits de la communauté gaie du Québec, tient un café-rencontre, le dimanche, de 14h à 17h, au 263 est, rue Sainte-Catherine. Renseignements complémentaires: 843-8671.

■ M. Jean-Claude Bibeau, conseiller en livres de motivation sur l'art de vivre invite le public à le rencontrer tous les dimanches, du 17 octobre au 19 décembre, à 14h, au 405 est, rue Sainte-Catherine, pavillon Judith-Jasmin de l'Université du Québec à Montréal, salle J-1960, pour dialoguer avec lui sur les problèmes qui se posent à chacun. On parlera de la loi du karma, de la loi du silence-puissance, de la pensée, du but de la vie. Des bénévoles sont demandés. Entrée libre. Renseignements complémentaires: 932-7340.

■ Le CLSC Longueuil-Est organise une série de cinq rencontres pour les parents d'enfants de 5 ans ou moins qui désirent de l'aide pour l'éducation de leurs enfants. Inscriptions avant le 15 novembre. Coût: de 15 à 20 \$ par personne. Renseignements complémentaires: Mme Lucille Théroix-Saint-Laurent, 463-2850, poste 232.

■ Le groupe monoparental L'Intervalle de Longueuil invite les personnes séparées, divorcées, veuves ou célibataires avec enfants à son café-rencontre du dimanche soir, avec musique et animateur, danse, de 19h30 à 23h, au CLSC Longueuil Est, 388, rue Lamarre, à Longueuil. Renseignements complémentaires: Marcel Bernier, 679-1790, ou Louise Leclerc, 679-1817.

■ L'Église missionnaire baptiste de Montréal, 1 883, rue des Érables, invite le public à participer à ses réunions tous les dimanches, à 9h30 et 19h, ainsi que tous les mercredis, à 20h. Renseignements complémentaires: M. Pierre Landry, 256-3413.

SOIRÉES DANSANTES

■ Le club de danse Les Laurentiens, en collaboration avec le Service des activités culturelles de Saint-Laurent, tient une soirée dansante le 13 novembre, à 20h, au Centre des loisirs de la municipalité, 1 870, rue Decelles. Entrée: 4 \$. Renseignements complémentaires: 744-6411.

■ La communauté chrétienne Saint-Jean-Berchmans organise une soirée

dansante pour adultes, le 13 novembre, à 20h, au sous-sol de l'église, 5 940, rue Chabot. Billets (5 \$) en vente au presbytère (271-1221); chez Mme Dumont, 725-7366; chez Mme Nadeau, 729-6167.

DIVERS

■ Le Service des activités culturelles de la Ville de Montréal présente le film « L'invasion des soucoupes volantes », le 14 novembre, à 13h30, au Centre-Enfants de la Bibliothèque Municipale, 2 225, rue Montcalm. Entrée libre. Il présente également un spectacle de Suzanne Turbide, interprète, accompagnée au piano, le 13 novembre, à 20h, à la Maison de la culture Marie-Uguay, 6 052, boulevard Monk.

■ La Mission chrétienne canadienne, 3 166 est, boulevard Henri-Bourassa (à Montréal-Nord, près de Saint-Michel) présente le 13 novembre, à 19h, « Le voyage du pèlerin » (en français). Renseignements complémentaires: 381-6116 ou 322-2154.

■ « Lire et Délire », un endroit pour bouquiner, échanger livres, images, idées, présente une séance de lecture avec la participation du public (pour les enfants), le 14 novembre, à 14h, au 371 est, rue Roy. Renseignements complémentaires: 284-1790.

■ Le COMPRAS de Saint-Léonard fait un encan d'œuvres présentées à son concours de peinture, le 14 novembre, à 13h, au Pavillon Saint-Léonard, 8 255, boulevard Lacordaire. Les peintures seront exposées à partir de 11h. Renseignements complémentaires: 321-7630, poste 263.

■ Une matinée musicale (trois guitares: Bruce Adams, Denis Quevillon et Michael Lucke) est présentée au Stewart Hall du Centre culturel de Pointe-Claire, 176, chemin Lakeshore, le 14 novembre, à 15h.

■ Une exposition de livres et de documents préparée par le Service de la Bibliothèque de Saint-Léonard est présentée du 14 au 28 novembre, à la Bibliothèque de Saint-Léonard, 8 420, boulevard Lacordaire. De plus, une soirée de sensibilisation organisée par le groupe local de Développement et Paix se tiendra le 15 novembre, à 20h, avec M. Ernesto Bravo, prêtre nicaraguayen. Entrée libre.

■ Le Musée d'art de Saint-Laurent présente du 14 novembre au 23 décembre la crèche des santons créés par Suzanne Lavallée. Le Musée présente également, durant la même période, une exposition intitulée: « Mœurs et coutumes du temps des Fêtes ». Le Musée est au 615, boulevard Sainte-Croix, à Saint-Laurent. Heures d'ouverture: du mardi au vendredi, ainsi que le dimanche, de 11h à 17h. Renseignements complémentaires: 747-7367.

■ Le Festival de la chanson de Granby se tient les 13, 20 et 27 novembre, ainsi que le 11 décembre, à l'Escale, 80, rue Albert. Le 13 novembre, c'est la soirée quart de finale; le 20, la soirée semi-finale interprète; le 27, la soirée finale aucteur-

compositeur-interprète; le 11 décembre, au 135, rue Principale, soirée de gala. Toutes les manifestations commencent à 20h.

■ Les messagers du Père Noël de la Maison de la poste, 640 ouest, rue Sainte-Catherine, Montréal H3B 1G0, annoncent que le Père Noël répondra à tous les enfants qui lui écriront une lettre et leur fera une belle surprise.

■ Le Musée des émaux d'art, 1417, rue du Fort, accueille les visiteurs les dimanches et mardis, de 12h à 17h. 18 artistes peintres-émailliers parmi les plus chevronnés du Québec y exposent leurs œuvres. Entrée libre. Renseignements: 935-3220.

■ L'Atelier-galerie Serge Lacroix offre des démonstrations gratuites d'eau-forte pour de petits groupes, sur réservation, les samedis, à 10h et 14h, au 4593, rue Rivard (près de la station de métro Laurier). Renseignements complémentaires: 843-4535.

■ L'atelier libre de recherche graphique offre au public tous les dimanches de 14h à 16h une démonstration de gravure à l'eau-forte, au 9 ouest, rue Saint-Paul. Renseignements complémentaires: 844-3438.

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

■ Des cours de danse folklorique russe seront bientôt offerts au local de la Société Québec-URSS, 4 570, rue Saint-Denis. Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec la Société.

■ Le Musée d'art de Saint-Laurent, 615, boulevard Sainte-Croix, organise un atelier pour enfants (création d'un crèche de Noël), le 14 novembre. Les enfants de 6 à 12 ans désirant y participer sont invités à réserver leur place: 747-7367.

■ Le YMCA de Pointe-Saint-Charles, 255, rue Ash, offre un cours gratuit de premiers soins (respiration artificielle), le 14 novembre. On suggère de s'inscrire à l'avance: 935-4711.

■ Le YMCA de Saint-Laurent, 1 745, boulevard Décarie, invite tous les enfants de 4 à 10 ans à son Centre récréatif du samedi, à partir de 9h30. On y organise notamment des ateliers d'arts plastiques pour un coût minime. Renseignements complémentaires: 747-9801.

EN VRAC

■ Les Barbaparents du CLSC Longueuil-Est tiennent un marché aux puces le 13 novembre, de 10h à 16h, au 388, rue Lamarre. Invitation à tous.

■ Le Centre d'accueil Sainte-Trinité, 15, avenue Pratt, à Longueuil, tient son bazar annuel les 13 et 14 novembre, de 13h à 21h.

■ L'Église Orthodoxe Copte tient son bazar annuel le 13 novembre, de 11h à 18h et le 14, de 13h à 17h, au 1 510, rue Everet (au nord de l'hôpital Jean-Talon).

EXPOSITIONS HORS MONTRÉAL

Arène de Pierrefonds (13777, boul. Pierrefonds) — Exposition d'artisanat. Auj., de 13:00 à 21:00. Dem., de 13:00 à 17:00.

Atelier de réalisations graphiques de Québec (225, Côte de la Montagne, Québec) — A compter de dem., œuvres de Paul Cloutier. Du mar. au dim., de 13:00 à 17:00. Jusqu'au 3 déc.

Bibliothèque municipale de Beaconsfield (303, boul. Beaconsfield, Beaconsfield) — Peintures de Ray Cutts. Jusqu'au 30 nov.

Bibliothèque municipale des Sources (110, Cartier, Roxboro) — Peintures de Mario Irvin. Jusqu'au 29 nov.

Bibliothèque municipale Claude-Henri-Grignon (1660, Bourassa, Longueuil) — Œuvres de François Sylva. Mar., mer., jeu., de 13:00 à 21:00. Ven., de 13:00 à 18:00. Sam., de 9:30 à 16:30. Dim., de 13:00 à 17:00. Jusqu'au 4 déc.

Caisse populaire du Plateau (28 ouest, Côte-St-Louis, Blainville) — Peintures de Réjeanne Tison. Jusqu'au 4 déc.

Centre culturel de Pointe-Claire (176 Bord-du-Lac) — Biennale de la nouvelle tapisserie québécoise. Auj. et dem., de 13:00 à 17:00.

Centre Point de Vue (375, Parc, Sherbrooke) — A compter de lun., dessins de Robert Gosselin. Du lun. au jeu., de 8:15 à 21:00. Ven., de 8:15 à 17:00. Jusqu'au 26 nov.

Centre national de Jonquières (Jonquières) — Sérigraphies de Lauréat Marois. Jusqu'au 21 nov.

Centre socioculturel de Chicoutimi (534 est, Jacques-Cartier) — Sculptures contemporaines. Auj. et dem., de 13:00 à 16:00.

Cercle d'Art (Complexe Dallaire, 2159 est, boul. St-Martin, Duvernay) — Peintures de Gisèle Gagné. Tous les jours de 10:00 à 21:00. Jusqu'au 1er déc.

Domaine du Relais (St-Liboire) — Salon annuel d'artisanat. Ven., de 20:00 à 22:00.

École Gentilly (1280, Beauharnois, Longueuil) — Artistes et artisans de la Rive sud et des environs. Auj., de 10:00 à 22:00. Dem., de 10:00 à 17:00.

École Jacques-Rochelleau (St-Basile-le-Grand) — Exposition d'artisanat. Auj., de 13:00 à 22:00. Dem., de 11:00 à 18:00.

Édifice paroissial St-Bruno de Laval (2287, Aladin, Vimont, Laval) — Exposition d'artisanat. Dem., de 14:00 à 21:00.

Galerie Amdam (321, boul. Ste-Rose, Ste-Rose) — Peintures de Grant Tiger. Jusqu'à mar. A compter de mer., acryliques de Laurent Gascon. Jusqu'au 30 nov.

Galerie Michel Bigué (315, rue Principale, Saint-Sauveur-des-Monts) — Peintures de Richard Montpetit. Jusqu'au 18 nov.

Galerie Brien (21, boul. Rhen, Repentigny) — Peintures de Jeannine Bourret et C. Dionne Valois. Jeu., ven., de 13:00 à 21:00. Sam., dim., de 13:00 à 17:00.

Galerie des Boul'art (1005, Place Leblanc, Joliette) — Peintures de Basque, C. Picher, R. Cantin, M. Laberge, J.-P. Lapointe, A. Ricard, J. Bourrel, B. L'ord, B. Savard et A. Gagnon. Jeu., ven., de 14:00 à 21:00. Sam., dim., de 14:00 à 17:00.

Galerie du Centre (31, av. Lorne, St-Lambert) — Batiks de Louise Simard. Du mar. au ven., de midi à 17:00 et de 19:30 à 21:30. Dim., de midi à 17:00. Jusqu'au 28 nov.

Galerie du Parc (864, des Ursulines, Trois-Rivières) — Peintures de Denyse David. Tous les jours de 14:00 à 17:00 et de 19:00 à 21:30, sauf lun. Jusqu'au 21 nov.

Galerie du Vieux Palais (185, du Palais, St-Jérôme) — Collages et peintures de Dianne Latraverse, lithographies et peintures de Jacques Lafontaine et dessins de Nicole Bastien. Auj. et dem., de 14:00 à 17:00.

Galerie Cécile Fortin-Rousseau (25, boul. St-François, Châteauguay) — Peintures de Madeleine Lauzon-Grenier. Jusqu'au 21 nov.

Galerie Pierre Guilbord (16, Curé-Ju-

mer, St-Paul de Joliette) — A compter de dem., œuvres d'Huguette Noury. Du mar. au dim., de 14:00 à 21:00. Jusqu'au 27 nov.

Galerie Claude Lafitte (1355, boul. des Laurentides, Laval) — Peintures de A. Breaux, M. Domingue, G. Hrabec, A. Soly et Tibor K. Thomas. Lun., mar., mer., de 10:00 à 18:00. Jeu., ven., de 10:00 à 21:00. Sam., de 10:00 à 17:00. Dim., de 13:00 à 17:00.

Galerie Lenour (5685, Joncaire, St-Hyacinthe) — Peintures d'Ayotte, Bourret, Cantin, Champagne, Constantineau, Dubé, Gingras, Gagnon, Provost, Ricard et St-Gilles. Sam., dim., de 14:00 à 17:00.

Galerie Martin (805,

Bédard rend plus efficace la loi des recours collectifs

Adoptée il y a quatre ans pour offrir à la population un moyen d'action utile, efficace et peu coûteux pour que puissent être menées à bien des actions qui, prises isolément, pouvaient placer le requérant dans une situation souvent inéquitable, la loi des recours collectifs a rencontré depuis un train d'embûches dont un certain nombre ont pu être créées par certaines failles existant dans la législation elle-même.

LÉOPOLD LIZOTTE

Tout en reconnaissant franchement cet état de fait, hier, le ministre de la justice du Québec, Me Marc-André Bédard, a annoncé la mise en application immédiate d'une série de modifications et de réformes qui permettront désormais aux regroupements d'individus de mieux faire valoir leurs droits, en s'associant même les experts nécessaires au succès de leurs poursuites.

La première modification importante a pour but d'éviter les honoraires judiciaires exorbitants, au cas d'un rejet de l'action. Ceux-ci ne pourront désormais excéder ceux qui sont exigibles pour une poursuite de l'ordre de \$1,000 à \$3,000.

L'autre handicap majeur, jusqu'à maintenant, a été le recours, par les compagnies ou organismes attaqués, de mesures dilatoires prenant invariablement la forme d'appels répétés, portant souvent sur de simples procédures interlocutoires.

Dorénavant, on ne pourra faire appel que dans le cas de refus, le

défendeur conservant évidemment ses droits de faire valoir ses objections au moment du procès sur le fond.

Me Bédard a également révélé que le problème de l'abandon du recours a aussi été étudié en profondeur, et on a amendé la procédure de façon à ce que le demandeur original puisse avoir recours à la négociation et même décider d'abandonner son pourvoi. Mais les modalités de cet abandon seront mieux encadrées, de façon à ce qu'un autre membre puisse se substituer au requérant d'origine et continuer la requête. Jusqu'à maintenant, par ailleurs, les cri-

tères inscrits dans la loi limitaient le droit de se constituer requérant aux corporations sans but lucratif et aux associations de salariés existantes avant que naisse le droit à faire valoir.

A l'avenir, la possibilité d'agir comme représentant s'étendra tout aussi bien aux associations coopératives, et ces associations auront le droit de représentation même si elles sont formées après la naissance du droit donnant ouverture au recours collectif.

Le ministre de la Justice a enfin souligné que des modifications techniques importantes ont été ap-

portées aux pouvoirs financiers du Fonds d'Aide au recours collectif, que dirige Me Jules Allard, afin que cet organisme de soutien puisse plus efficacement aider ceux qui veulent recourir à la loi.

On a enfin codifié tous les textes pertinents dans un manuel pratique qui est mis à la disposition de tous les bénéficiaires et de leurs procureurs, et une campagne de publicité va bientôt débiter pour faire connaître non seulement les nouvelles modifications, mais tous les mécanismes que l'on doit suivre pour réclamer un recours et le mener à bien.

Le nombre des recours pourrait doubler

(PC) — Les modifications annoncées hier à la loi sur le recours collectif pourraient éventuellement permettre d'en doubler le nombre, a postulé le secrétaire et directeur général du Fonds d'aide aux recours collectifs, Me Yves Lauzon, à l'occasion d'une interview.

« Il est difficile d'évaluer la quantité possible de nouveaux recours collectifs, mais je ne serais pas surpris que ça double, par exemple. A partir d'informations et de commentaires reçus au Fonds, nous nous sommes rendus compte que plusieurs recours n'avaient jamais été initiés à cause de pro-

blèmes maintenant corrigés », a fait valoir l'avocat, qui travaille au Fonds d'aide depuis sa création.

« L'aspect le plus important, le plus positif de ces améliorations, c'est qu'elles pourraient surtout faciliter l'initiation de plusieurs recours d'importance, qui prendraient fin et donneraient des résultats concrets plus rapidement », a indiqué Me Lauzon.

Le cas de la MIUF

Citant le fameux cas de la MIUF, Me Lauzon a poursuivi: « Des associations formées pour la protection des victimes ne pou-

vaient pas tenter d'action parce qu'elles étaient nées après la loi. Nous avons donc soumis un mémoire à ce sujet au ministre. En 1981, nous croyions avoir suffisamment d'expérience derrière nous pour articuler des changements de façon concrète », a souligné Me Lauzon.

« Il faut noter que les changements annoncés ne modifient pas les principes de la loi. Ils visent avant tout à corriger des lacunes qui portaient sur des points accessoires, comme les frais, ou administratifs comme les longs délais, mais qui étaient très importants aux yeux des citoyens. »

DEMAIN À 19H30
montreal

82 LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE MONTRÉAL



À L'ÉCRAN DE



arts et spectacles

c'est la culture mise à la portée de tous dans La Presse



(Photo René Picard, LA PRESSE)

Les Petits Frères des Pauvres lancent leur campagne de Noël

La comédienne Juliette Huot, qui a la cote d'amour populaire, présidait, hier, au lancement de la campagne de souscription des Petits Frères des Pauvres qui se déroulera du 15 au 30 novembre prochains en visant un objectif fixé à \$450,000. Comptant sur la collaboration de 300 bénévoles, le mouvement oeuvre depuis 20 ans auprès des personnes très âgées, seules et démunies. L'événement avait lieu au foyer Piano Nobile de la Place des Arts où des artistes bien connus — entre autres Clémence Desrochers et Léo Lial — ont témoigné de leur soutien à cette oeuvre. Sur notre photo, Mme Huot et le directeur des Petits Frères, M. Jean-Claude Ricourt, entourent Mme Céline Lapierre.

PRISONNIER LIBÉRÉ PRÉMATURÉMENT

Bédard contredit le juge Fortin

QUÉBEC (PC) — Il est tout à fait faux qu'un prisonnier, condamné à six mois de prison pour voies de fait, ait été libéré après seulement six jours de détention, affirme le ministre de la Justice Marc-André Bédard.

Le juge Louis Fortin, de la cour des Sessions de la paix, s'était indigné mardi du fait qu'un homme qu'il avait condamné à six mois de prison pour voies de fait, avait été libéré après avoir purgé seulement six jours de prison.

Dans un communiqué émis hier, M. Bédard explique que, « conformément à la Loi et aux règlements en matière de détention, ce détenu a pu bénéficier d'une absence temporaire de semaine afin de conserver son emploi ».

Et il ajoute que le détenu « doit réintégrer sa cellule durant les fins de semaine en plus d'effectuer certaines activités bénévoles

en dehors de ses heures normales de travail ».

En vertu de la Loi de probation et des établissements de détention, dit le communiqué, un détenu peut être admissible à une absence temporaire s'il a purgé le tiers de sa peine d'emprisonnement.

Il est donc tout à fait faux d'affirmer, comme l'a fait le député de D'Arcy McGee Herbert Marx, que les personnes emprisonnées pour non-paiement d'amende doivent purger leur peine jusqu'au bout.

M. Bédard explique que la Loi 67, qui introduit des alternatives à l'emprisonnement à défaut de paiement d'amende et qui entrera en vigueur le 1er janvier prochain, contient une disposition expresse qui permettra à un directeur de centre de détention d'offrir au défendeur de payer son amende par le biais des travaux compensatoires.

OFFREZ UN BISON EN CADEAU!
C'EST UNE IDÉE ORIGINALE!



Offrez-le ou collectionnez-le!

Le dollar en argent est offert en deux finis.

Finis épreuve numismatique avec champ brillant et relief mat, présenté dans un écrin noir.

Finis brillant hors-circulation avec champ et relief brillants, présenté dans une capsule transparente.

L'ensemble épreuve numismatique

Cet ensemble de 7 pièces comprend le dollar commémoratif en argent et les pièces d'un cent au dollar en nickel. Présenté dans un écrin de cuir véritable noir.

Vous pouvez également vous procurer l'ensemble spécimen et l'ensemble hors-circulation.

Le dollar commémoratif en argent du Canada

Pour célébrer le centenaire de la fondation de Regina, le gouvernement du Canada a autorisé la frappe d'un dollar commémoratif en argent. Le motif, oeuvre de Huntley Brown de Markham, Ontario, présente au revers le crâne d'un bison et l'édifice de l'Assemblée législative de la Saskatchewan. L'avvers est frappé à l'effigie de Sa Majesté La Reine Elizabeth II, réalisé par Arnold Machin. La frappe de cette pièce fait honneur à la réputation dont jouit la Monnaie royale canadienne dans le monde.

Hâtez-vous! Date limite: le 30 novembre 1982.

POSTEZ À: Monnaie royale canadienne, C.P. 454, Succursale A, Ottawa, (Ontario), Canada K1N 8V5

Correspondance Français Anglais Veuillez me faire parvenir les articles suivants:

Description	Quantité	Prix à l'unité en \$ can.	Total
Ensemble épreuve numismatique		36,00\$	
Ensemble spécimen		11,50\$	
Ensemble hors-circulation		6,00\$	
Dollar en argent, épreuve numismatique		15,25\$	
Dollar en argent brillant hors-circulation		10,25\$	
SOUS-TOTAL			\$
Taxe provinciale (dans les provinces où elle est applicable)*			\$
TOTAL			\$

*C.-B. 6%; Sask. 5%; Man. 5%; Ontario 7%; N.-É. 10%; N.-B. 8%; T.-N. 11%. N° d'exemption de taxe de vente

Avis important: La Monnaie royale canadienne (Monnaie) se réserve le droit de refuser ou de limiter les commandes et de changer ses prix sans préavis. La Monnaie ne prend pas à sa charge les droits qui pourraient être perçus sur les commandes à leur entrée dans un pays étranger.

0382 MODALITÉS DE PAIEMENT (cochez la case appropriée)

Vous trouverez ci-inclus un mandat ou un chèque visé payable à l'ordre de la Monnaie royale canadienne.

Veuillez porter à mon compte:

MasterCard Visa American Express

Mon numéro de carte de crédit _____ Date d'expiration _____

Signature _____

Le bon de commande doit être signé par le titulaire de la carte pour être valide.

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Province _____ Code postal _____

Tél: Bureau _____ Résidence _____

Les commandes devront être reçues avant le 30 novembre 1982. le sceau de poste en faisant foi.

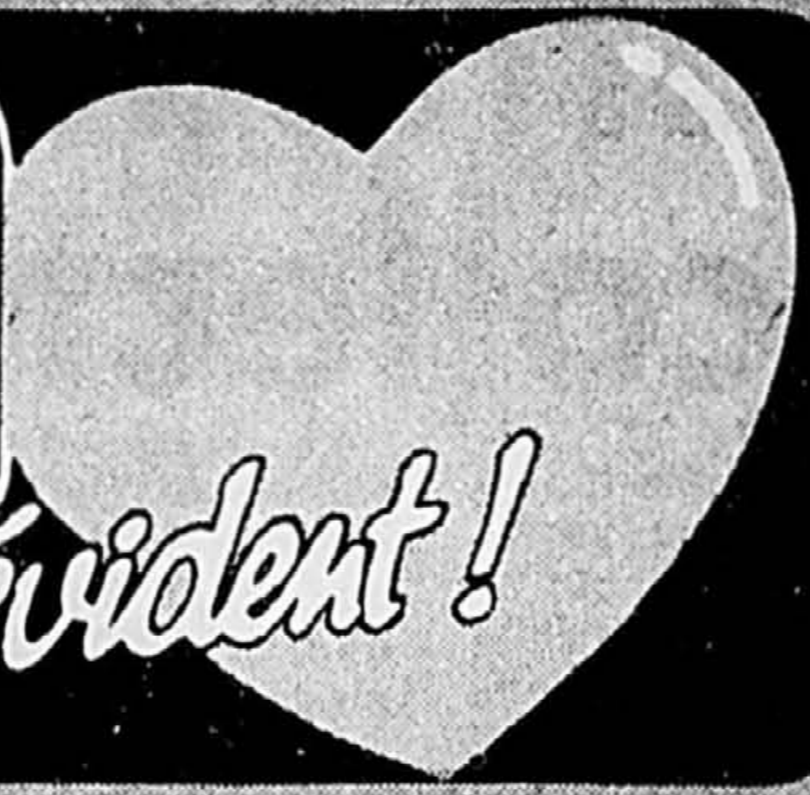
Valide au Canada et aux États-Unis seulement.

Monnaie royale canadienne Royal Canadian Mint

Canada 0382



PHARM-ÉCONOMIES JEAN COUTU



C'est tellement mieux... *c'est bien évident!*

61

PHARM-ÉCONOMIES PARTOUT AU QUÉBEC ET MAINTENANT AU NOUVEAU-BRUNSWICK



JOUR et NUIT

1370 est, rue Mt-Royal, Montréal
527-8827

Ouvert 7 jours et 7 soirs, tous les week-ends

SUCARYL
SODIUM ÉDULCORANT LIQUIDE



VALIDE DU 14 AU 20 NOVEMBRE 82

Format 380 ml

339 AVEC CE COUPON PJC

Limite 3 par client

RAMSES EXTRA
CONDOMS



VALIDE DU 14 AU 20 NOVEMBRE 82

Format 12

489 AVEC CE COUPON PJC

Limite 3 par client

BABY'S OWN
SAVON



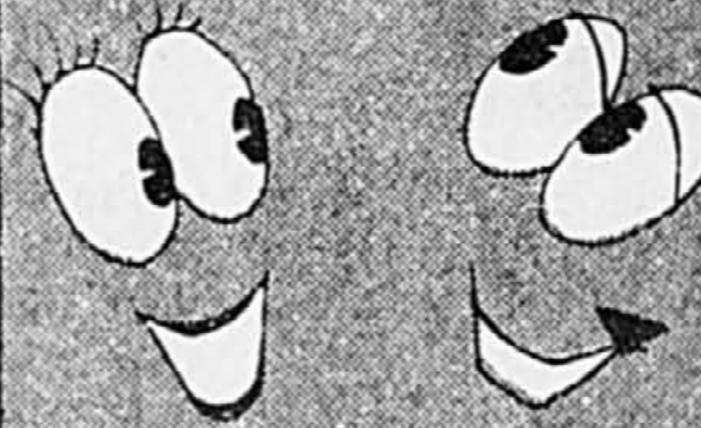
VALIDE DU 14 AU 17 NOVEMBRE 82 OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DE LA MARCHANDISE

Format boni 3 + 1

.89 AVEC CE COUPON PJC

LIMITE 3 PAR CLIENT

Jours PJC



DIMANCHE, LUNDI, MARDI, MERCREDI,
14-15-16-17 NOVEMBRE 82

HI-DRI
ESSUIE-TOUIT



Format 2 rouleaux

VALIDE DU 14 AU 17 NOVEMBRE 82 OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DE LA MARCHANDISE

RÉGULIERS OU MOTIFS

.89 AVEC CE COUPON PJC

LIMITE 3 PAR CLIENT

ANTIPLHOGISTINE
RUB-535 ONGUENT



VALIDE DU 14 AU 20 NOVEMBRE 82

Format 120 ml

213 AVEC CE COUPON PJC

Limite 3 par client

TRAC II
CARTOUCHES



VALIDE DU 14 AU 20 NOVEMBRE 82

Format 10

269 AVEC CE COUPON PJC

Limite 3 par client

CREST
NOUVEAU DENTIFRICE EN GEL




VALIDE DU 14 AU 20 NOVEMBRE 82

Format 50 ml

.66 AVEC CE COUPON PJC

Limite 3 par client

DOWNY
ASSOUPLISSEUR DE TISSUS



VALIDE DU 14 AU 20 NOVEMBRE 82

Format 2 litres

259 AVEC CE COUPON PJC

Limite 3 par client

HYGIÈNE DENTAIRE

REACH
BROSSE À DENTS



VALIDE DU 14 AU 20 NOVEMBRE 82

pour ADULTE OU ENFANT

AU CHOIX

.99 AVEC CE COUPON PJC

LIMITE 3 PAR CLIENT

SOIE DENTAIRE «JOHNSON»



VALIDE DU 14 AU 20 NOVEMBRE 82

Format 200 verges (assorties)

1.99 AVEC CE COUPON PJC

LIMITE 3 PAR CLIENT

CÉPACOL
RINCE-BOUCHE



VALIDE DU 14 AU 20 NOVEMBRE 82

Format 500 ml (assortis)

1.89 AVEC CE COUPON PJC

LIMITE 3 PAR CLIENT

ATTENTION...
PLUS DE 40 SUPER SPÉCIAUX DANS NOTRE CIRCULAIRE À L'ENTRÉE.



MILLE EXCUSES, LA LOI NOUS DEFEND DE VENDRE CERTAINS PRODUITS IDENTIFIÉS PAR UNE ÉTIQUETTE VERT LIME DANS NOS SUCCURSALES. Lundi, mardi, mercredi après 6h, jeudi, vendredi après 9h, samedi après 5h.

LANCÔME
PARIS

Soirée Magic noire



Une féerie de couleurs et de contrastes. Le jeu provoquant des couleurs qui ravivent les sens. Un maquillage à couper le souffle qui emplit la nuit de beauté magique. Voyez ces superbes nuances de la Collection Noël 1982. Disponible dans la plupart de nos succursales.

RIGHT GUARD
DÉSODORISANT AÉROSOL



VALIDE DU 14 AU 20 NOVEMBRE 82

Format 400 ml

2.99 AVEC CE COUPON PJC

Limite 3 par client

ADORN
FIXATIF AÉROSOL



VALIDE DU 14 AU 20 NOVEMBRE 82

FORMAT BONI 200 ml + 50 ml (assortis)

1.39 AVEC CE COUPON PJC

Limite 3 par client

HERMESÉTAS
ÉDULCORANT SANS CALORIES



VALIDE DU 14 AU 20 NOVEMBRE 82

Format 650 COMPRIMÉS

2.29 AVEC CE COUPON PJC

Limite 3 par client

NOXZEMA
CRÈME POUR LA PEAU



VALIDE DU 14 AU 20 NOVEMBRE 82

Format 120 ml

1.69 AVEC CE COUPON PJC

Limite 3 par client

FIRST ALERT
DÉTECTEUR DE FUMÉE



VALIDE DU 14 AU 20 NOVEMBRE 82

Modèle SA 76RS

13.89 AVEC CE COUPON PJC

Limite 3 par client

PRÉPARATION H
SUPPOSITOIRES



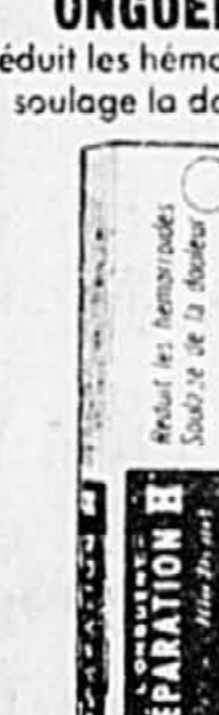
VALIDE DU 14 AU 20 NOVEMBRE 82

Format 12

1.89 AVEC CE COUPON PJC

LIMITE 3 PAR CLIENT

PRÉPARATION H
ONGUENT



VALIDE DU 14 AU 20 NOVEMBRE 82

Format 1 oz

1.59 AVEC CE COUPON PJC

LIMITE 3 PAR CLIENT

POUR UNE CHEVELURE SOYEUSE

VO 5
TRAITEMENT À L'UILE CHAUDE



VALIDE DU 14 AU 20 NOVEMBRE 82

Format 2

1.69 AVEC CE COUPON PJC

LIMITE 3 PAR CLIENT

ELSEVE BALSAM
CONDITIONNEUR POUR CHEVEUX



VALIDE DU 14 AU 20 NOVEMBRE 82

Format boni 400 ml + 100 ml (assortis)

2.79 AVEC CE COUPON PJC

LIMITE 3 PAR CLIENT

L'ORÉAL
HAUTE MODE SHAMPOING



VALIDE DU 14 AU 20 NOVEMBRE 82


Avec tout achat d'un PRODUIT HAUTE MODE de L'ORÉAL OBTENEZ EN PRIME un SHAMPOING HAUTE MODE

Format 50 ml

Disponible dans la plupart de nos succursales

CHOCOLAT - ARACHIDES

BLACK MAGIC
CHOCOLATS



VALIDE DU 14 AU 20 NOVEMBRE 82

Format 454 g

4.39 AVEC CE COUPON PJC

LIMITE 3 PAR CLIENT

PLANTERS
ARACHIDES COCKTAIL



VALIDE DU 14 AU 20 NOVEMBRE 82

Format 350 g

1.97 AVEC CE COUPON PJC

LIMITE 3 PAR CLIENT

SÛRE et NATURELLE
SERVIETTES Maxiprotection



VALIDE DU 14 AU 20 NOVEMBRE 82

Format 30

3.69 AVEC CE COUPON PJC

LIMITE 3 PAR CLIENT

SUGAR TWIN
SUCCÉDANÉ DU SUCRE (sans saccharine)



VALIDE DU 14 AU 20 NOVEMBRE 82

Format 100

1.29 AVEC CE COUPON PJC

LIMITE 3 PAR CLIENT

GLAD
SACS À ORDURES



VALIDE DU 14 AU 20 NOVEMBRE 82

Format 40

3.99 AVEC CE COUPON PJC

LIMITE 3 PAR CLIENT

MINT PATTIES
RONDELLES À LA MENTHE



VALIDE DU 14 AU 20 NOVEMBRE 82

FORMAT 300 g

2.09 AVEC CE COUPON PJC

LIMITE 3 PAR CLIENT

on trouve de tout... même un ami

SPÉCIAUX VALIDES AU COMPTOIR SEULEMENT